



Colloque national des Villes-Santé de l'OMS  
« Environnements intérieurs de qualité :  
les villes s'engagent pour la santé des habitant.e.s »  
Marseille, le 23 mai 2019

# Communications et bibliographie

## Présentation

Que ce soit dans nos maisons, lieux de travail, magasins, écoles, crèches... nous passons la plupart de notre temps à l'intérieur. La qualité de cet environnement aura un impact sur notre santé. Un chez-soi agréable et adapté est important au sentiment de bien-être. Des couleurs accueillantes, une vue sur la verdure, de l'espace suffisant, sans bruit excessif ...vont impacter notre santé mentale. Les moisissures, les particules dans l'air, les extrêmes de température, le radon, des équipements inadaptés... peuvent impacter parallèlement notre santé physique.

Pour agir sur les logements collectifs ou individuels, les lieux de travail et d'éducation, les espaces de loisirs, de sports, le périscolaire, il faut que plusieurs délégations/services/acteurs collaborent ensemble. Lors de cette journée, les plénières, ateliers, et communications affichées exploreront des questions telles que : Comment favoriser les environnements intérieurs de qualité dans les différentes politiques publiques ? Quelles approches pour agir efficacement sur les inégalités sociales de santé ? Quelles actions locales proposer ?

**Partageons nos expériences, réflexions et outils existants pour que les collectivités locales soient encore plus performantes pour promouvoir des environnements de qualité pour la santé de tous.**

## Communications en plénière

### Plénière du matin

**Michael Marmot** est directeur de l'International Centre for Health and Society et professeur d'épidémiologie et de santé publique à l'University College London. Il était aussi président de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS. Depuis plus de vingt ans, il est à la pointe de la recherche sur les déterminants et les inégalités sociales dans le domaine de la santé, ayant théorisé le gradient social des inégalités de santé.

**Beth NdungU** est ambassadrice-santé de la Ville de Lille. Un film sera présenté sur les actions sur l'air intérieur vues par les habitant.e.s.

### Plénière de l'après-midi

**Elodie Nourrigat** est architecte au sein de son agence NBJ Architectes, fondée en 2000 avec Jacques Brion. Egalement professeure titulaire à l'Ecole d'Architecture de Montpellier, elle est chercheuse au laboratoire HIT Lab de l'ENSAM, ses recherches portant sur l'évolution des villes au jour des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication.

**Ghislaine Palix-Catone** est cheffe du bureau de l'environnement intérieur, des milieux de travail et des accidents de la vie courante à l'Union du Bureau de la DGS (EA2). Son intervention permettra une mise en perspective avec les politiques nationales.

## Table ronde

Animation : Charlotte Marchandise-Franquet, *Présidente du Réseau des Villes-Santé de l'OMS*

### **Qualité de l'air Intérieur**

Stéphane Castel, *Ingénieur chargé de mission territoire et innovation, Atmo Sud*

La qualité de l'air ambiant est un enjeu majeur de santé publique. L'air intérieur l'est tout autant puisque nous passons 80 % de notre temps dans des espaces confinés (logements, travail, transports...) et qu'il est impacté par la pollution extérieure à laquelle s'ajoutent les polluants d'origine intérieure. Les collectivités sont responsables de l'exposition des occupants des leurs établissements recevant du public (ERP) et doivent répondre à la réglementation de surveillance de la qualité de l'air intérieur en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans ce contexte, AtmoSud accompagne les collectivités dans la gestion de la qualité de l'air intérieur de leurs ERP, par le biais de formations, de sensibilisations, de campagnes de mesure ou d'expertises bâtiment, aménagement, environnement.

### **Bruit intérieur**

Philippe Strauss, *chef de projet, CidB*

En matière de confort sonore dans les salles de cours, cantines, cuisines et crèches, on recherchera une meilleure intelligibilité de la parole favorisant de meilleures conditions de travail pour les personnels et un meilleur confort pour les enfants. Les matériaux disponibles, leur mise en œuvre, la durabilité et le coût des solutions acoustiques, leur compatibilité avec les exigences de performance énergétique et d'hygiène, sont à prendre en compte. Dans les projets de construction ou de rénovation de bâtiments, les points de vigilance portent sur le bâtiment et son environnement, l'implantation des espaces sensibles et les équipements techniques.

### **Rôle des SCHS**

Sophie Pamies, *directrice de l'écologie urbaine, Ville de Lyon*

Les Maires ont la responsabilité de faire appliquer le règlement sanitaire départemental et peuvent donc agir pour préserver la qualité environnementale de l'habitat. Ils peuvent choisir de s'appuyer sur un service spécialisé, le service communal d'hygiène et de santé. Ces services recouvrent une réalité très variée selon les territoires tant dans leurs missions, leurs organisations et leurs moyens. C'est particulièrement le cas en matière d'habitat, où les SCHS ont dû faire évoluer leurs pratiques et leurs compétences au fil du temps.

### **Produits de nettoyage**

Anne Souyris, *adjointe à la Mairie de Paris*

Depuis la mise en place de son Plan Parisien Santé Environnement, la Ville de Paris a renforcé ses actions et ses moyens pour améliorer la santé des parisiennes et des parisiens. L'amélioration de la qualité de l'air intérieur de leurs équipements accueillant des publics (crèches, écoles, lieu de travail...) est l'un des axes prioritaires. Un travail très important est réalisé dans le domaine des achats : exigence systématique des écolabels, interdiction des produits classés CMR. Celui-ci est complété par une politique de formation des personnels sur les techniques d'entretien des locaux. Cette mobilisation en interne, nous la déployons en parallèle en externe. Nos Conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) interviennent auprès de patients, à la demande de médecins suspectant un lien entre pathologie et logement. Des actions sont également menées à destination du grand public lors de notre semaine de la santé environnementale.

**Conclusion par Pr. Michael Marmot**

### Atelier n°1

## Qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics

### **Lyon : état des lieux QAI dans les crèches municipales et les écoles publiques**

A Lyon, les ERP accueillant des nourrissons et des jeunes enfants ont été diagnostiqués afin de maintenir des conditions d'accueil optimales et adaptées à la santé des plus vulnérables. Le relevé de 49 non-conformités QAI entre 2015 et 2018 a permis d'enclencher une chaîne d'actions correctives et de sensibilisation des interventions : le confinement est important dans le parc scolaire où il atteint 76% (ICONE supérieur ou égal à 4) et moindre dans le parc petite enfance (45%). Toutes les non-conformités sont traitées ou en cours de traitement avec recontrôle obligatoire sous 2 ans. Cette expérience a permis la mise en place d'un réseau d'acteurs au sein de la Ville de Lyon (Directions opérationnelles telles que Enfance et Education, Direction représentant la ville en tant que propriétaire, Direction chargée de la maintenance et du suivi des équipements...) ; le positionnement du Service Santé-Environnement (SCHS de Lyon) comme chargé de suivi et garant de la mise en œuvre des actions correctives.

### **Marseille : retour d'expérience visant les Chefs d'établissement, dans le cadre du plan national « qualité de l'air/écoles/crèches »**

Dans le cadre de l'obligation réglementaire, la Ville de Marseille a opté pour la mise en place d'un plan d'amélioration de la qualité de l'Air, dans ses 530 établissements communaux (écoles et crèches). Antérieurement, il est nécessaire d'établir un bilan transversal, mené par 4 jeunes contractuels embauchés pour 6 mois. Ils ont été formés aux enjeux par le SSPH et ATMO SUD. Le rôle est de déposer et de récupérer le document auprès du Responsable de la structure tout en l'accompagnant d'un message éducatif. En effet, ils commentent et laissent sur place, une plaquette d'information Ville de Marseille recensant les outils pédagogiques utilisables. Ce projet permet de révéler les difficultés du terrain (charge de travail des chefs d'établissement, bouclage du programme scolaire) et d'en extraire quelques outils reproductibles.

### **Fontenay-sous-Bois : un nouveau groupe scolaire favorable à la santé et au bien-être**

Le groupe scolaire Langevin situé au cœur d'un quartier politique de la ville de Fontenay-sous-Bois était inadapté et vieillissant. La future école, actuellement en chantier, accueillera 14 classes (12 actuellement) et la maternelle 10 classes (9 actuellement) pour faire face à l'actuelle démographie du quartier. Le projet dessiné par le cabinet d'architectes Epicuria est exemplaire à plusieurs titres : à énergie positive, en ossature bois, il comprend un mur trombe et un mur en terre crue. Un renouvellement important de l'air (30 m<sup>3</sup>/h/personne), de larges ouvrants et des puits de lumière faisant la part belle à la lumière naturelle contribueront au plus grand confort de ses usagers petits et grands. La ville est signataire de la charte des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens : tous les matériaux de la nouvelle école en contact avec l'air intérieur sont en classe A+. Enfin un jardin et des ruchers pédagogiques sur la terrasse feront du groupe scolaire un support d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous les enfants fontenaysiens.

## **Atelier n°2**

# **Consultation, accompagnement et empowerment des habitant.e.s**

### **Paris : bilan des interventions des Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur**

La Cellule santé Habitat (CSH) du Service parisien de santé environnementale (SPSE), créée en 2010, intervient sur prescription médicale, pour des patients parisiens lorsque le médecin suspecte un lien entre logement et pathologie. L'intervention CMEI (entretien téléphonique, questionnaires, visite sur site) permet de rechercher les sources de polluants intérieurs et d'identifier les facteurs de risques de l'habitat afin d'apporter au médecin une aide dans le diagnostic et/ou le traitement de son patient. Lorsque cela est nécessaire, la CSH sollicite les Laboratoires Microorganismes et Allergènes et/ou Polluants Chimiques du SPSE pour la mesure de polluants intérieurs. Pour aider les patients en situation de précarité, la CSH a constitué un réseau d'acteurs relais au sein de la collectivité parisienne et en partenariat avec d'autres acteurs locaux, notamment le Service technique de l'habitat qui réalise des enquêtes de salubrité, le Centre d'action sociale, la Préfecture de police...

Seront présentés sur l'activité 2017 : la caractérisation des bénéficiaires (âge, pathologies), certains éléments de typologie des logements tels que précarité énergétique, surpeuplement, présence d'enfants..., le profil des médecins prescripteurs, le bilan des retours patients et médecins suite à l'intervention.

### **Grand Nancy : la préoccupation citoyenne en matière de santé en environnement intérieur : le CLS, un outil de réponse**

Le Contrat Local de Santé (CLS) a été introduit par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire (H.P.S.T) de 2009 et réaffirmé par la loi de Modernisation du Système de Santé de 2016, pour mettre en œuvre une politique régionale de santé au plus près des besoins des territoires. La Métropole du Grand Nancy a élaboré un Contrat Local de Santé impliquant ses 20 communes, dès 2013. Le Contrat de deuxième génération dont la signature est prévue fin 2019 comporte cinq grands axes centraux et un axe transversal. C'est dans une approche privilégiant la co-construction, la participation active et la transversalité rapprochant les secteurs du soin, de la promotion et la prévention de la santé, que ce deuxième contrat a été bâti. Cette démarche de production fondée sur le principe d'universalisme proportionné, répond aux besoins de santé de l'ensemble de la population. Il était incontournable d'associer, dès la construction, les grands nancéiens à ce projet. Pour cela, une consultation citoyenne a été conduite. Une très large partie des répondants a défini l'axe « Développer un environnement favorable à la santé » comme prioritaire. Seront discutés au cours de cette présentation les objectifs et actions proposés par les acteurs de terrain autour de cet axe et en particulier les actions développées autour de l'environnement intérieur de meilleure qualité.

### **Grenoble: comment intéresser le grand public aux enjeux de Qualité de l'Air Intérieur dans l'habitat ?**

Dans le cadre de la Journée Nationale Qualité de l'Air 2018, nous avons organisé des animations (atelier dans un logement pédagogique avec fabrication de produits d'entretien, après-midi jeux avec du jeune public) afin de présenter aux habitants astuces et bonnes pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur au sein de leurs logements. Malgré notre volonté d'être le plus pédagogique et concret possible en proposant des ateliers pratiques, nous avons rencontré des difficultés à mobiliser le grand public sur une thématique qui peut être perçue comme anxiogène et/ou n'est pas considérée comme prioritaire. Ce demi-échec, malgré une communication sur les réseaux sociaux et auprès des publics cibles (lieux publics, Maisons des Habitants, crèches, centres de santé, CCAS), nous interroge sur notre capacité à intéresser le grand public à cet enjeu de santé publique.

## **Atelier n°3**

# **Approches innovantes pour les environnements intérieurs**

### **Nantes : interroger la dimension sanitaire de la précarité énergétique**

Longtemps ignorée, la question de la précarité énergétique s'est véritablement posée aux pouvoirs publics en France depuis une dizaine d'années. Depuis, l'action publique se déploie pour tenter de lutter contre ce phénomène en constante expansion.

Alors que Nantes Métropole déploie sur son territoire un ensemble de politiques publiques qui visent à lutter contre la précarité énergétique, la thèse débutant en 2019 – pour une durée de 3 ans - cherche précisément à savoir à quel point ces dernières produisent des effets, en particulier sur la santé des occupants. Elle réaffirme, à l'appui de nombreuses études, le postulat selon lequel la précarité énergétique est un problème de santé publique. Mais la recherche-action dépasse le cadre épidémiologique et propose une évaluation des effets des programmes de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire de Nantes Métropole. Autrement dit, elle souhaite mesurer l'impact sur la santé (au sens de l'OMS) des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique. La thèse proposera une évaluation d'impact mais interrogera également, par le biais d'un travail sociologique, les représentations des acteurs et les conditions de mises en œuvre des programmes.

### **Marseille : vers une expérimentation du nettoyage sans produits chimiques**

Le Service Politique de consommation a initié, il y a 2 ans, une analyse des modes de consommation des produits de nettoyage dans les services municipaux et les écoles. Cette étude concertée a pour but de rédiger un règlement de consommation des produits de nettoyage prenant en compte trois objectifs : la réduction de l'impact sur l'environnement et sur la santé des usagers, de l'impact sur la santé et les conditions de travail des employés municipaux, et le maintien de la qualité de nettoyage en s'assurant du juste besoin.

Les résultats de cette analyse rejoignent les informations recueillies dans le cadre des études sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements scolaires : mise en évidence de pratiques inadaptées, usage de désinfectants en routine dans les locaux municipaux et les écoles marseillaise inefficace, conséquences grave sur la santé par la création de biofilms et leur rejet dans l'environnement...Le groupe de travail a donc proposé d'une part d'intégrer dans le futur marché de produits d'entretien des exigences en matière de réduction des dangers pour l'environnement et la santé et d'autre part, de réaliser une expérimentation d'un protocole de nettoyage à la microfibre et à l'eau dans plusieurs écoles et crèches marseillaises, à l'horizon 2020.

### **Brest : dans les quartiers, c'est votre logement qu'on chauffe, pas le climat !**

Brest métropole s'inscrit dans un projet européen « Climate Active Neighbourhoods ». Dans ce cadre, nous développons une dynamique avec les acteurs de trois quartiers repérés comme prioritaires (critères socioéconomiques et liés à la typologie de l'habitat) afin de proposer une palette d'actions complémentaires de lutte contre la précarité énergétique. Un ancrage dans les quartiers est travaillé avec les acteurs (centres sociaux, collectifs d'habitants...) afin de proposer avec les associations Energ'ence et les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne différentes actions. Trois de ces actions seront présentées en détail : les visites énergie à domicile, le Café Energie et le Brico-bus. D'autres actions spécifiques ont été proposées aux enfants des écoles : intervention en classes, temps forts avec ateliers pratiques et intergénérationnels.

## **Atelier n°4**

### **Actions face à l'habitat dégradé**

#### **Brest : Cellule de veille du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et prise en charge du syndrome de Diogène**

La cellule de veille a été mise en place dans le cadre du CLSM de Brest dès 2007. Elle est née du constat d'insatisfaction remonté par les différents partenaires sociaux (travailleurs sociaux, bailleurs, services de soins,...) quant à la difficulté à maintenir en logement des personnes dont la maladie psychique avait des conséquences négatives en terme de « savoir habiter » (troubles de voisinage, dégradations, encombrement). Elle est un lieu ressource contribuant à l'élaboration de pratiques professionnelles nouvelles, ainsi qu'à une meilleure perception des rôles et limites de chaque intervenant. Pour chaque saisine, seules des préconisations sont proposées. La cellule peut être sollicitée en complément de synthèses ou autres groupes de travail et de réflexion. En 2018, La plénière du CLSM a pointé l'augmentation progressive des situations de troubles de l'accumulation de type syndrome de Diogène et surtout la difficulté à intervenir auprès de ces ménages. Aussi, le CLSM travaille actuellement à la création d'un groupe opérationnel « spécialisé » dans le traitement de ces problématiques.

#### **Toulouse : Protocole Diogène : présentation et bilan de 7 ans de mise en œuvre**

La Ville de Toulouse a mis en place en 2012 un protocole multi partenarial de prise en charge des cas de syndromes de Diogène. Celui-ci associe le Service Communal d'Hygiène et de Santé, le Conseil Départemental (Maison des Solidarités) et les 2 centres hospitaliers référents en psychiatrie sur les secteurs de la commune. Après avoir présenté le rôle de chacun des acteurs et des instances mises en place, un bref retour d'expérience sera fait sur les 7 ans d'application de ce protocole.

#### **Salon de Provence : Panorama des actions mises en place par la Ville contre l'habitat dégradé**

Les services communaux d'hygiène et de santé (SCHS) ont un rôle important à jouer face à l'habitat dégradé, notamment sur des problèmes autant historique, tel que le saturnisme auprès des enfants, que des enjeux plus récents. Salon de Provence présentera les actions mises en place par la municipalité, notamment sur le sujet des punaises de lits.

## Communications affichées

### **Besançon : surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (SQAi) dans les lieux accueillant des enfants – mise en place et suivi du dispositif SQAi dans les écoles et crèches**

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible, notamment les établissements recevant des enfants. L'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif est progressive et la surveillance devait être achevée avant le 1er janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans (crèches, haltes garderies), les écoles. En partenariat avec ATMO BFC, association de surveillance de la qualité de l'air en Bourgogne Franche-Comté, la ville de Besançon s'est engagée en 2016 dans ce dispositif. Suite à une réflexion des directions opérantes (Direction Hygiène Santé, Département Architecture et Bâtiment, Directions Petite Enfance et Education), la Ville de Besançon a fait le choix de réaliser en régie l'évaluation des moyens d'aération qui a été complétée par des mesures de confinement, les autodiagnostic et la mise en place de plans d'actions. La démarche choisie a permis de sensibiliser les agents et d'apporter une dynamique d'amélioration de la qualité de l'air intérieur au travers de la mise en place d'actions pérennes. Des mesures ponctuelles de benzène et formaldéhyde ont été réalisées par un bureau d'études COFRAC d'après un plan de mesures ciblé.

### **Metz : Ateliers-formations sur la santé environnementale à destination des professionnels de la petite enfance**

Dans la continuité des démarches engagées dans le cadre de la certification des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant (label Certi'crèche) et dans le cadre du Plan Régional de Santé Environnement 3 Grand Est, la ville de Metz a développé des ateliers-formation à destination des professionnels de terrain de la petite enfance ont pour objectifs de développer les connaissances et les compétences dans le domaine de la santé environnementale, d'identifier et comprendre l'impact des substances polluantes et de certains de nos comportements sur notre santé, celle des plus jeunes enfants et sur notre environnement, d'adopter des solutions simples, pratiques et accessibles à tous, de développer une dynamique d'équipe, accompagner le changement de comportements et des habitudes de travail et prioriser les actions. En plus d'améliorer la qualité des environnements intérieurs recevant des jeunes enfants, ce projet a permis de faire des professionnels de la petite enfance des personnes relais sur cette thématique au sein de leur établissement et auprès des jeunes parents. Les 45 professionnels formés se révèlent satisfaits de cette formation et enclin à changer leurs pratiques.

### **Toulouse : hygiène dans les piscines : gardons l'eau propre pour un air sain**

Depuis 2015, le Service Communal d'Hygiène et de Santé et la Direction des Sports de la mairie de Toulouse mènent une action « Hygiène » dans les 9 piscines municipales en concertation avec l'ensemble des agents de bassin (maîtres-nageurs, agents techniques,...). L'existence de pollution de l'air, de l'eau et des sols les ont conduits à identifier trois axes de travail : l'information et la formation des professionnels (agents des bassins, enseignants, entraîneurs de clubs...), les actions éducatives et informatives des usagers des piscines (scolaires, grand public, nageurs de clubs), et l'amélioration de l'environnement physique (mise en place de zones de déchaussage dans toutes les piscines). Ce projet pilote et participatif, basé sur le volontariat des agents, a montré son efficacité : en effet, en 2017/2018, des maîtres-nageurs sont intervenus auprès de classes d'écoles élémentaires sur les questions de l'hygiène et la sécurité. On observe des changements de comportements des élèves et des enseignants : les douches savonnées avant la mise à l'eau sont systématiques ainsi que le déchaussage dans la zone prévue. Au regard des résultats, ces interventions se multiplient. Les clubs font aussi partie des publics à sensibiliser : un projet d'écriture de charte du nageur est en cours.

### **Narbonne : maison de prévention santé : parler de santé globale**

Le projet de Maison de la Prévention Santé, porté par la Ville de Narbonne, L'Agence Régionale de Santé Occitanie, La Mutualité Française délégation départementale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aude est le reflet d'un travail partenarial mené depuis 2015. Ouvert depuis maintenant trois mois, la Maison de la Prévention Santé propose un espace de réflexion en local, d'échanges et de partage au service de la réduction des inégalités de santé sur la Ville de Narbonne. Construit comme un outil « socle » de déploiement des axes de travail prioritaires dans le cadre du Contrat Local de Santé 2019-2023, ce projet met en évidence les interactions et liens avec les différents services de la Ville (CCAS, SCHS, Direction citoyenneté, Direction Développement Durable, ...), les associations (de proximité, d'éducation à la santé, d'éducation à l'environnement...). Un focus est présenté sur deux actions en cours, l'une autour des perturbateurs endocriniens et l'autre sur la démarche engagée de prévention du saturnisme infantile.

## **Rennes : comparaison des méthodes de nettoyage des sols des crèches rennaises, en lien avec la santé des enfants et des agents**

Le groupe de travail "produit d'entretien dans les crèches" qui réunit la Direction Petite Enfance, le Service Santé Enfance, le Service Santé au Travail, la Direction des Risques, la Direction des Approvisionnements et le Service santé Environnement a décidé fin 2016 de mener une étude ayant pour objectif d'optimiser les pratiques d'entretien dans les crèches pour préserver la santé des enfants et des agents. L'expérimentation a porté sur l'entretien des sols, et deux crèches ont été sélectionnées et 4 méthodes de nettoyage différentes : méthode "détergent/désinfectant" habituelle, méthode "nettoyeur vapeur", méthode "vinaigre blanc", méthode "savon noir". Quatre critères ont été retenus pour l'évaluation : l'efficacité du nettoyage (appréciations des agents et analyses bactériologiques des surfaces des sols), les dangers pour les enfants, les agents et l'environnement, les contraintes opérationnelles et les nuisances des méthodes, et l'impact financier. Au regard de l'ensemble des critères retenus, les méthodes vinaigre blanc et nettoyeur vapeur sont les plus intéressantes, un complément d'expérimentation est engagé visant d'une part à identifier un type de nettoyeur vapeur mieux adapté et d'autre part à réduire les concentrations de vinaigre blanc utilisées.

## **Brest : formation « l'éducation à la santé environnementale : un levier d'action pour prendre de soi et de son environnement**

En 2014 le service promotion de la santé a développé l'animation d'ateliers d'éducation à la santé environnementale (atelier Nesting et ateliers de fabrication). Face à la demande croissante des acteurs du quartier, le service promotion de la santé a pu proposer en 2017 une formation destinée aux acteurs des structures de quartiers, des institutions et associations de la ville de Brest, œuvrant auprès des publics en situation de précarité et/ou des habitants des quartiers prioritaires. Construite en partenariat avec l'IREPS 29 et l'association Sentiers Vous bien, l'objectif de la formation était de favoriser le développement de projets en éducation à la santé environnementale au sein des quartiers prioritaires en renforçant les compétences des acteurs à travers diverses approches : création d'une culture commune de la santé environnementale, apports sur la démarche éducative liées aux questions d'hygiène et d'intimité, découverte et expérimentations d'actions et de ressources pédagogiques et documentaires, ... etc. A la suite de la formation un accompagnement est proposé aux stagiaires qui le souhaitent (co-animation d'ateliers, mise à disposition de matériels, aide à la recherche de financements).

## **Brest : favoriser l'accès aux droits à Recouvrance**

Dans un quartier marqué par la précarité et l'isolement social, d'un important parc « social de fait » de petits logements et une vulnérabilité très forte à la précarité énergétique, beaucoup d'habitants ne font pas valoir leurs droits. La dématérialisation de la plupart des démarches administratives renforce encore l'exclusion sociale. De fait, un groupe de travail a été mis en place à l'initiative du Centre Départemental d'Action sociale (Conseil départemental) avec de nombreuses associations et des partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, Brest Métropole, le CCAS, CPAM ...), dans l'objectif d'une mise en réseau pour aller vers les publics les plus éloignés, ayant du mal à faire un pas vers l'accompagnement, les institutions, les administrations et même les associations. L'enjeu de ce projet est d'aller vers des personnes qui ne vont pas spontanément auprès des services, et de faire face à un contexte de raréfaction des moyens humains. Cette communication visera à développer les actions mise en place, pour affiner le « diagnostic » sur les freins à l'accès aux droits, à l'information et aux ressources présentes dans le quartier.

## **Grenoble : le projet TROUSS'AIR de la Ville de Grenoble, ou comment impulser la prise en compte de la qualité de l'air auprès des acteurs économiques**

Malgré le peu de recherches sur l'impact sanitaire des fournitures scolaires, les scientifiques suspectent un effet non négligeable sur la qualité de l'air intérieur : composés organiques volatils, produits chimiques divers... Ainsi à Grenoble, un premier travail exploratoire a conduit à la rédaction de simples recommandations sanitaires pour le marché actuel conclu en 2015. Les deux entreprises ayant répondu au marché n'ont pas été en mesure de fournir des éléments permettant d'évaluer ces produits (la cause principale étant que ces entreprises ne sont pas des fabricants mais des distributeurs). Grâce à un travail de coopération associant les élus en charge de la santé publique, de l'éducation et de la commande publique, ainsi que les directions et services correspondant, et grâce à un financement de l'ADEME, la Ville a pu aller plus loin en définissant des clauses sanitaires dans le nouveau marché des fournitures scolaires, et en analysant parmi les propositions fournies celles qui présentent le moins d'impact sur la QAI. Un guide de recommandations à l'usage des directrices d'école et parents d'élèves sera produit pour la prochaine rentrée scolaire.



## **CRES PACA, le webinaire comme outil de formation**

Les Webinaires du CRES : Quand maman respire, bébé aussi ! (Qualité de l'air au domicile des femmes enceintes), Qualité de l'air intérieur et santé, Saturnisme infantile, Perturbateurs endocriniens, Moustiques et arboviroses.

Disposer d'un accès internet est plus que courant aujourd'hui. L'utilisation d'un média de communication disponible en ligne consultable sur ordinateur, tablette, ou encore smartphone représente désormais un moyen actuel et pertinent pour transmettre des informations et étendre leur diffusion. Ainsi, le CRES a choisi le Webinaire (contraction des mots Web et séminaire) comme média de communication, à destination de professionnels de santé, de la périnatalité, de professionnels relais et des femmes enceintes. Le Webinaire désigne une forme de réunion faite via Internet qui se déroule en direct et permet l'interactivité entre l'intervenant et les auditeurs. Ces derniers peuvent l'écouter, lui poser des questions, commenter sa présentation presque comme s'ils étaient sur place.

## **Univ Genève : projet Tilleul : promotion de la santé par une action intersectorielle dans le cadre d'un partenariat communauté-campus-autorités locales**

Les élus territoriaux sont très concernés par les questions de Santé Environnementale (SE), mais les concepts et le périmètre de leurs responsabilités demeurent difficiles à appréhender. L'ARS et la DREAL soutiennent une action-pilote de formation des élus dans le cadre du 3ème plan régional SE (PRSE) portée par le Centre Léon Bérard et l'EHESP. L'objectif de cette action est de faire acquérir aux élus les notions essentielles en SE et les outils d'aide à la décision. Une formation à distance, via internet, a été développée sous la forme de 5 modules vidéo de 30 minutes, à suivre à son rythme de chacun sur des thèmes prioritaires : air extérieur, air intérieur, ressources en eau, et urbanisme favorable à la santé. Trois sessions de formation ont eu lieu en 2017 et 2018, soit plus de 200 élu(e)s inscrit(e)s. L'évaluation est en cours, mais les données intermédiaires disponibles soulignent une participation variable en fonction des thèmes, avec une dégradation régulière de leur implication dans la formation avec le temps.

## **Centre Léon Bérard : formation-sensibilisation en santé-environnement pour les élu.e.s de la région Auvergne Rhône-Alpes**

Dans la commune rurale de Meinier (2200 habitants) près de Genève, une première étude avait été menée pour explorer les besoins de santé de ses résidents. Suite à cela, les autorités locales ont mandaté un institut de santé publique de l'Université de Genève pour tenter de résoudre les problèmes identifiés, en concertation avec les habitant.e.s : isolement des personnes âgées souhaitant rester dans leur village plutôt qu'aller en maison de retraite, difficulté des jeunes familles à s'installer en raison du manque de logements disponibles, du coût financier et des installations de garderie inexistantes, diminution des liens sociaux intergénérationnels. Face à ces constats, un partenariat avec les autorités et le Centre Léon Bérard, les habitant.e.s se sont regroupés pour partager leurs visions de la qualité de vie dans leur commune. Une approche intersectorielle participative a permis de mettre en place un programme global, réunissant notamment logement, lien social, écologie et mobilité. Un concours d'architecture a clôturé une première phase de travail d'une durée de 5 ans. Le budget communal de développement pour les nouveaux aménagements s'est élevé à 40 millions de Francs suisses (26 millions d'Euros) et a été adopté par vote de la population. L'inauguration du projet a eu lieu en 2012 et les activités communautaires initiées par les habitants se poursuivent encore à ce jour. Cela a permis la métamorphose du nouveau centre du village, créant de la convergence entre les habitants, grâce à des logements ergonomiques pour les personnes âgées et abordables pour les jeunes familles, une crèche, une ludothèque, des commerces, un restaurant, associé à un parc et un espace de vie intergénérationnel. L'apprentissage et l'expérience acquise en termes de participation communautaire et des déterminants comportementaux et sociaux de la santé ont été très importants pour toutes les personnes concernées.

# Pour en savoir plus...

## Ressources proposées par les organisateurs et participants du colloque

### Rapports internationaux



WHO/OMS Habitat favorable à la santé/ Housing & Health Guidelines 2018

### Ouvrages, rapports, sites internet français

Fédération française du bâtiment. *Qualité de l'air intérieur. Enjeux et bonnes pratiques pour les métiers du bâtiment*, Collection Recherche Développement Métier, Edition Octobre 2018.

Déoux S., Déoux P. *Le Guide de l'habitat sain : les Effets sur la santé de chaque élément du bâtiment*. Medico Editions, 2004, 535 p.

Cancer environnement, un site du Centre Léon Bérard. [\[Lien\]](#)

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). *Qualité de l'air intérieur, l'Anses mobilisée depuis de nombreuses années pour évaluer les risques liés à la pollution de l'air intérieur*. 2018. [\[Lien\]](#)

Société Francophone de Santé et Environnement. *9<sup>e</sup> Congrès Santé Environnement de la SFSE « Environnement intérieurs, vers une approche intégrée des risques et bénéfices pour la santé »*, 2018. [\[Lien\]](#)

### Ressources des Villes-Santé

**Site internet** du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. Page sur la thématique « Habitat et Santé » [\[Lien\]](#) et la thématique « qualité de l'air » [\[Lien\]](#)

*Pour un habitat favorable à la santé, les contributions des villes*. 2011. Ouvrage 108p Réseau français des Villes-Santé de l'OMS/Presses Ehesp [\[Lien\]](#)

*Le Point Villes-Santé sur ...Santé Mentale et Habitat*. 2019. [\[Lien\]](#)  
*... Qualité de l'Air Intérieur 2016* [\[Lien\]](#)

*Accompagnement à l'entrée en vigueur de la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur dans les ERP recevant des enfants : Retours d'expériences de Villes-Santé*. 2017 Rapport 48p Réseau français des Villes-Santé de l'OMS [\[Lien\]](#)

Point d'alerte du RfVS : *La mise en œuvre de l'article 198, Loi ELAN : Projet de transfert de compétences concernant la lutte contre l'habitat indigne* 2018 [\[Lien\]](#)

Bons gestes en cas de pic de pollution : Affiches développés par la Ville de Grenoble [\[Lien\]](#)

### Exemples d'actions de Villes-Santé

Site internet du Réseau français des Villes-Santé : « Actions des Villes-Santé par thématique » - « Habitat » [\[Lien\]](#), « Qualité de l'air intérieur » [\[Lien\]](#) et « santé environnemental » [\[Lien\]](#)

### Les membres du comité de sélection des communications de ce colloque...

Annie VERRIER, adjointe déléguée à la Santé, dépendance et affaires sociales, Ville d'**Amiens**

Anouk HAERINGER-CHOLET, médecin-directrice, Ville de **Besançon**

Dominique CHANAUD, responsable de la mission santé environnement, Ville de **Marseille**

Betty MEYSSONNIER, chargée de mission en Santé Publique, Ville de **Marseille**

Clément BADER, chargé de mission, Réseau français des Villes-Santé OMS

Zoë HERITAGE, directrice, Réseau français des Villes-Santé OMS